

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement,

J'attire votre attention sur le courrier de Monsieur le Recteur concernant la labellisation E3D.

Les délais de recevabilité des dossiers sont très courts, vous veillerez donc à mobiliser les équipes intéressées.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation

Signé par

Michèle VANDREPOTTE,

DAASEN de Vaucluse



académie d'aix-marseille

Le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille

à

Madame, Monsieur le Proviseur,

Madame, Monsieur, le Principal
s/c du Directeur académique des services de
l'Éducation nationale

Aix-en-Provence, le 30 septembre 2013



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Bureau
des inspecteurs
d'académie
inspecteurs
pédagogiques
régionaux

Gérald Attali
IA-IPR
d'histoire-géographie
Coordonnateur
académique EDD

Téléphone
06 32 03 72 75
Fax
04 42 91 70 13
Mél.
gerald.attali
@ac-aix-marseille.fr

ce.ipr@
ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Objet : Appel à projets « Établissement en démarche de développement durable »
(E3D)

Références : note de service n° 2013-111 du 24-7-2013 (BOEN n° 31 du 29 août
2013)

Dans l'académie d'Aix-Marseille, des collèges et des lycées sont déjà engagés dans
une démarche globale d'éducation au développement durable, généralement dans le
cadre d'un partenariat avec des collectivités territoriales.

La note de service parue au BOEN (n° 31 du 29 août 2013) offre désormais la
possibilité de reconnaître l'engagement de ces établissements, mais aussi de tous
ceux qui, dans l'académie d'Aix-Marseille, s'investissent dans un projet d'éducation au
développement durable, même modeste.

La reconnaissance qui est proposée est une labellisation ; elle pourra être utilisée
dans la communication interne et externe des EPLE avec les personnels, les élèves,
les familles et leurs partenaires.

Le projet de labellisation, mis en pièce jointe, sera soumis à la validation du comité de
pilotage académique de l'EDD qui se tiendra comme chaque année dans le courant
du deuxième trimestre sous ma présidence.

Pour obtenir la labellisation E3D, les établissements sont invités à candidater soit en
renvoyant au coordonnateur académique (gerald.attali@ac-aix-marseille.fr) la fiche
d'inscription attachée à ce courrier, soit en renseignant le formulaire disponible sur le
site EDD (http://www.ac-aix-marseille.fr/pedagogie/jcms/c_55733/fr/accueil).

Afin de laisser aux établissements et aux équipes la possibilité de construire leur
réflexion, la clôture de l'appel à projets pour l'année scolaire est fixée au 15 novembre
2013. Les établissements recevront à la fin du deuxième trimestre une fiche pour leur
permettre de dresser un bilan. Celui-ci sera évalué lors de la dernière réunion du
groupe EDD afin de valider l'octroi du label académique.

Ali SAÏB

PJ : Dossier de candidature
Projet pour la labellisation E3D

FICHE DE CANDIDATURE « ÉTABLISSEMENT EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE » (E3D)

INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement :	
Type : Collège Lycée d'enseignement général et technologique Lycée professionnel	
Secteur : public privé	Établissement participant au réseau Éclair :
Téléphone :	Télécopie :
Courriel :	Site Internet :

INFORMATIONS SUR LE PROJET

INTITULÉ DU PROJET :

Problématiques, objectifs, priorités en s'engageant dans la démarche :
Intégration de la démarche dans le projet d'établissement :
Constitution du comité de pilotage (référents EDD, éco-délégués, etc.) :
Classes concernées, nombre d'élèves :
Enseignements intégrés dans le projet (lesquels ? Sous quelle forme ?) :
Partenaires associés au projet :

<input type="checkbox"/> Calendrier envisagé initialement pour la mise en œuvre

MISE EN ŒUVRE :

<input type="checkbox"/> État d'avancement dans la démarche :
Personnels impliqués dans le projet :
Rôle des parents d'élèves :
Formalisation des partenariats :
Activités envisagées pour la semaine du développement durable :

INTÉGRATION DE LA DÉMARCHE DANS LA GESTION GLOBALE DE L'ÉTABLISSEMENT :

Évaluation envisagée (selon quelles modalités ?) :
Protocole d'évaluation du volet « développement durable » inscrit dans le projet d'établissement :
Perspectives d'ajustement de la démarche
Moyens de communication mis en place pour la pérennisation de la démarche
Perspectives d'évolutions envisagées